

EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS C

Obligations et autres titres de créances libellés en euros

Indicateurs clés (au 28/02/2017)¹

Sensibilité taux	-0.01	3,34
Sensibilité crédit	-0.01	3,89
Volatilité OPC (%)*	+0.01	1,14
Volatilité indice (%)*	+0.00	1,07
Ratio de Sharpe	+0.45	1,94

* 52 Semaines.

Exposition devises (%)	+0.00	0
Notation moyenne		A-
SCR OPC (%) ²	-0.42	7,74
Nombre de lignes	-6	52
Note ISR (/10)	+0.04	6,51

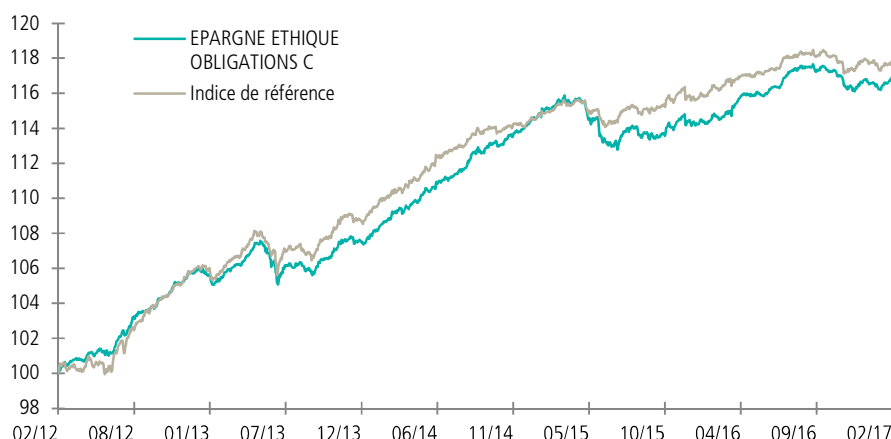
Actif net (en millions)	24,10 EUR
Valeur liquidative	187,20 EUR
Performance mois	+0,58%
Performance YTD	+0,18%

Profil de performance (Source : Ecofi Investissements / Bloomberg)

Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 28/02/2012 à la date de reporting.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS C	Performance	0,58	0,55	- 0,44	1,77	7,20	16,86
	Volatilité				1,14	1,38	1,49
Indice de référence	Performance	0,53	0,48	- 0,22	1,09	7,03	17,83
	Volatilité				1,07	1,19	1,55
Ecart/indice		0,05	0,07	- 0,21	0,68	0,18	- 0,97

Performances calendaires

en %		YTD	2016	2015	2014	2013
EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS C	Performance	0,18	2,21	- 0,17	6,50	1,37
	Volatilité		1,14	1,75	0,99	1,89
Indice de référence	Performance	0,06	1,93	1,05	5,33	2,44
	Volatilité		1,07	1,35	1,04	2,03
Ecart/indice		0,12	0,28	- 1,22	1,17	- 1,08

David Jourdan

Gérant Taux et Crédit

Objectif de gestion

SICAV ISR investie en produits de taux en euro d'émetteurs publics et privés de qualité «investissement», sélectionnés selon des critères financiers et ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), visant à obtenir une performance égale à l'indice Barclays Capital Euroaggregate 3-5 ans.

Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	6	7
---	----------	---	---	---	---	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Pour plus d'informations sur les risques associés à la stratégie d'investissement, vous pouvez vous référer au prospectus (et, le cas échéant, au DICI).

Durée minimum d'investissement recommandée : 3 ans



Prix & Labels



Meilleure société de gestion française catégorie «26-40 fonds notés»



Meilleure gamme de fonds Obligations Europe sur 3 ans

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

EPARGNE ETHIQUE OBLIGATIONS C

Commentaire de gestion

- Forte baisse des taux allemands et pentification de la courbe alors que les autres pays de la zone Euro voient leurs taux augmenter et leurs courbes se pentifier. La courbe américaine reste stable et s'aplatit. La courbe française est très volatile et soumise aux tribulations liées à la présidentielle. Les marges de crédit par rapport à la courbe souveraine allemande mais cet effet a été plus que compensé par l'effet baisse des taux. Le 5 ans allemand a clôturé à -0,57%, soit une baisse de 17 points de base. L'Eonia a clôturé à -0,35% et l'Euribor 3 mois à -0,33%. L'écart de taux entre le 5 ans allemand et le 5 US est de 250 points de base (232 à fin décembre).
- Nous avons maintenu tactiquement une position en liquidités destinée à pouvoir intervenir en cas de turbulences sur le marché et lors des émissions sur le marché primaire.

Portefeuille (Source : Ecofi Investissements)

► Principales lignes en portefeuille

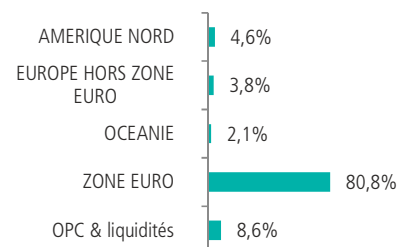
SPAIN GOVT 3,8 30/04/24	3,54%
EADS FINANCE 2,375 02/04/24	2,86%
EDP FINANCE 4,125 20/01/21	2,81%
BUREAU VERITAS 3,125 21/01/21	2,73%
SEB 2,375 25/11/22	2,68%
BBVA 1 20/01/21	2,56%
CHRISTIAN DIOR 0,75 24/06/21	2,54%
FRANCE GOVT 3,75 25/04/21	2,49%
ACEA 2,625 15/07/24	2,32%
RCI BANQUE 2,25 29/03/21	2,26%

► Principaux mouvements sur le mois

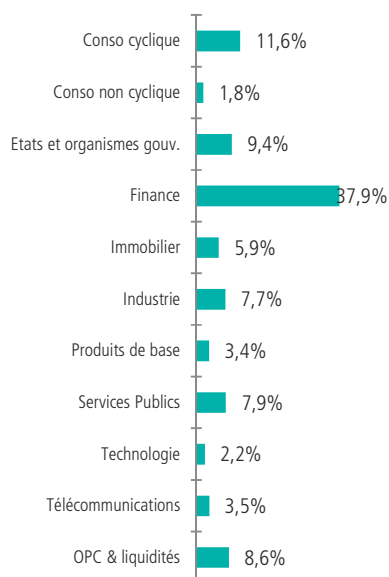
Achats / Renforcements
FRANCE GOVT 3,75 25/04/21

Ventes / Allègements
PUBLICIS GROUPE 1,125 16/12/21
IMERYS (EX IMETAL) 2,5 26/11/20
FCA CAPITAL IRELAND 1,25 21/01/21
MERCEDES BENZ JAPAN E3M 18/03/19

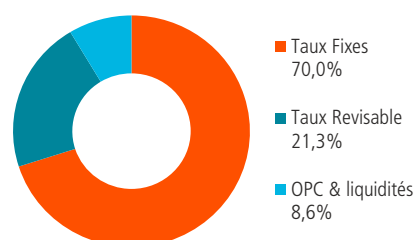
► Répartition géographique



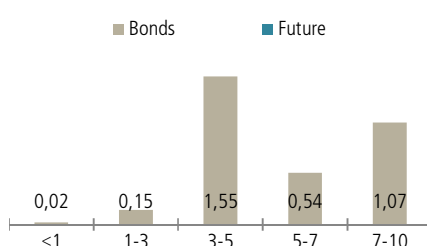
► Répartition sectorielle



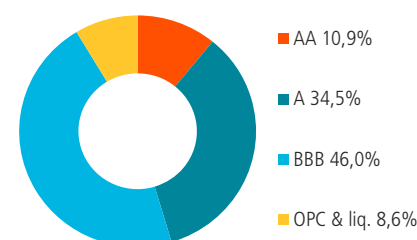
► Allocation d'actifs



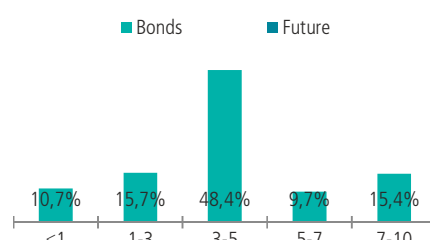
► Sensibilité par maturité (en années)



► Répartition par notation (émetteurs)



► Répartition par maturité (%)



Caractéristiques

Code ISIN : FR0011045145
Code Bloomberg : ETHOBLCP FP Equity
Type de part : Capitalisation
Forme juridique : SICAV
Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euros
Dépositaire : CACEIS BANK
Devise de la part : EUR
Valorisation : Quotidienne
Date de création : 02/05/2011
Eligible PEA-PME : Non
Eligible PEA : Non
UCITS : Oui

Règlement/Livraison : J+1
Délai de notification : J avant 11h30
Indicateur de référence : BARCAP 3-5ANS, EUROMTS 3-5ANS avant 11/05/11
Durée de placement recommandée : 3 ans
Frais de gestion directs maximum : 0,83 % de l'actif net
Commission de surperformance : Néant
Commission de souscription acquise : Néant
Commission de souscription non acquise : 0,35% maximum
Commission de rachat acquise : Néant
Commission de rachat non acquise : Néant

**Nous contacter**

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site www.ecofi.fr et sur :



 +33 (0) 1 44 88 39 00  contact@ecofi.fr



Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ISR du fonds (/10)

6,49

Processus ISR Engagé

Pour les entreprises : notre processus repose sur deux filtres successifs.

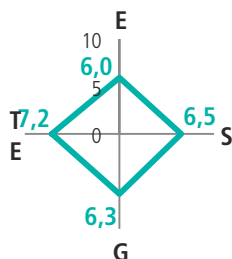
1. Evaluation de la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) des émetteurs, fondée sur la recherche de Vigeo-Eiris et Sustainalytics. Elle inclut la surpondération des indicateurs quantitatifs de résultat (par exemple : taux de fréquence des accidents du travail) et ceux de la « Touche ECOFI ». La note ESG attribuée est ensuite répartie en déciles. Elle est obtenue selon une approche « best in class » (i.e. en relatif par rapport aux entreprises d'un même secteur).

2. Les controverses ESG (pollution, corruption, violation des Droits de l'Homme, etc.) sont évaluées sur une échelle de 1 (impact faible) à 5 (impact fort) par Sustainalytics. Les entreprises parmi les 50% les mieux notées en ESG et qui ne font l'objet d'aucune controverse majeure (de niveaux 4 et 5) sont sélectionnées.

Pour les Etats : notre processus repose sur l'évaluation de la performance ESG des Etats membres de l'OCDE, de la zone Euro, membres ou candidats de l'Union européenne, fondée sur la recherche de Vigeo-Eiris. Notre processus cantonne à 30% du portefeuille les Etats dont la performance ESG est comprise entre les déciles 6 et 8. Les Etats non notés ou mal notés (déciles 9 et 10) ou désignés comme des « paradis fiscaux et judiciaires » sont interdits.

En savoir plus : [Code de transparence AFG-FIR OPC ISR Engagé >>](#)

Note ISR du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ISR : la note ISR globale du fonds et celle du domaine ESG varient de 0 à +10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : « Touche Ecofi » (30%)

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Liste des 5 entreprises les mieux notées en ESG (/10)

Emetteur	Secteur	Note ESG globale	Décile	E	S	G	TE	Résultats	Niveau max. de controverse	Poids OPC
FONCIERE DES REGIONS	Finance	8,2	1	7,8	7,6	8,0	9,0	7,8	0	2,6%
EDF	Services Publics	7,7	1	6,7	7,9	6,5	9,4	7,0	2	1,4%
SOCIETE GENERALE	Finance	7,7	1	6,5	6,9	6,3	7,8	6,6	3	1,3%
BNP PARIBAS	Finance	7,6	1	6,6	8,0	6,3	8,7	7,0	3	2,1%
POHJOLA BANK PLC	Finance	7,5	1	5,9	7,0	7,2	9,5	6,7	0	2,1%

Actualité ISR

Les saisons d'assemblées générales se suivent, mais ne se ressemblent pas.

La saison 2017 d'assemblées générales s'annonce mouvementée. Tout d'abord en France où l'adoption de la loi Sapin II introduisant un vote Say on Pay contraignant promet des débats intéressants alors que plusieurs conseils d'administration étaient passés outre l'avis des actionnaires en 2016. Outre-Atlantique, ensuite, l'arrivée de Donald Trump au pouvoir, et son ambition affichée de défaire le Dodd Franck Act – pourtant porteur de nombreuses avancées pour les actionnaires – devrait être suivie avec attention. 2017 était notamment attendue pour être la première année de publication de l'écart de rémunération entre le CEO et le salaire médian des employés. Elle pourrait bien aussi être la dernière.



Repère

L'Investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité.

En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

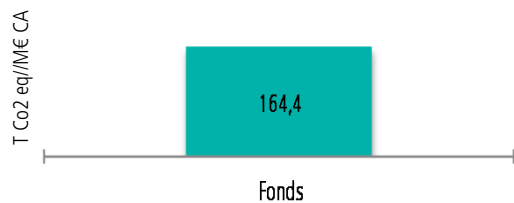


Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé. Les données chiffrées utilisées dans le calcul des indicateurs d'impact sont extraites des reportings des entreprises.

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

► Emissions de Gaz à Effet de Serre

► Intensité carbone



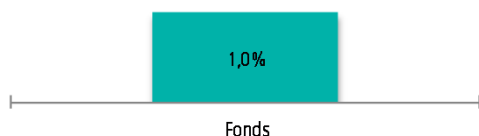
Unité : t CO₂eq / M€ CA

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO₂ (t CO₂eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : www.ghgprotocol.org.
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Sources : Thomson Reuters, Grizzly RI, Ecofi Investissements.

► Variation d'emplois



La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

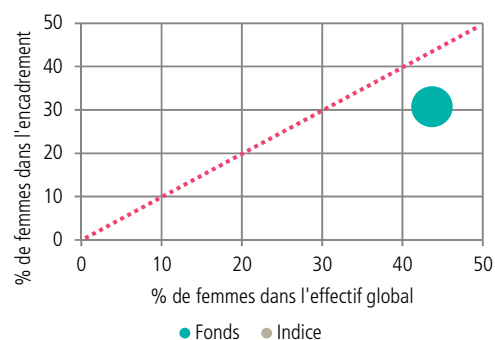
La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et la moyenne des effectifs des quatre années précédentes, le tout rapporté à cette même moyenne.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements..

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



..... Respect de l'équilibre hommes / femmes

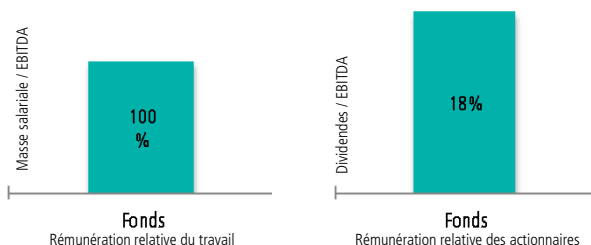
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

► Partage de la valeur économique



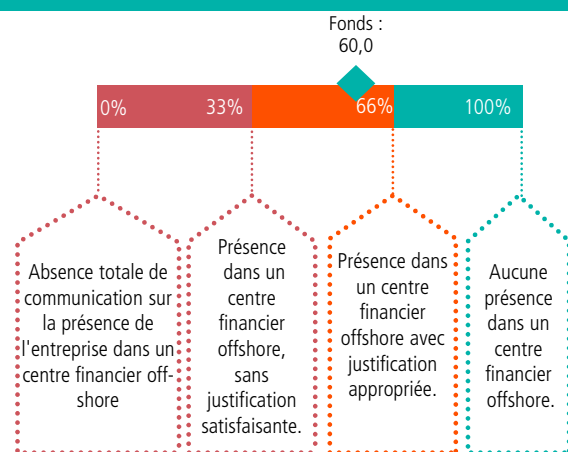
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Responsabilité fiscale



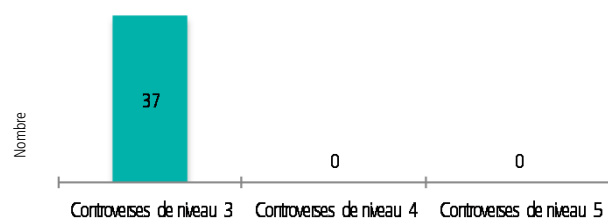
Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi Investissements.

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Controverses ESG



Sources : Sustainalytics, Ecofi investissements.

Une controverse est un incident négatif qui résulte d'une mauvaise gestion des risques Environnementaux, Sociaux et/ou de Gouvernance (ESG) par les entreprises (accidents industriels, pollutions, corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, travail des enfants, etc.).

Les controverses sont évaluées en fonction de leur gravité (impact de l'incident, impact des risques liés, responsabilité du management et réaction de l'entreprise) sur une échelle de 1 (controverse faible) à 5 (controverse importante).

Le graphique présente la somme des controverses de niveaux 3, 4 et 5 pour les émetteurs en portefeuille.

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat d'actions de la SICAV et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cette SICAV n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DIC) visés par l'AMF préalablement à son investissement.